



PROGRAMME DE FORMATION

VIRUS DE L'HÉPATITE C

Pour une prise en charge en réseaux des personnes infectées

Au Québec, près de 2 000 cas d'hépatite C sont déclarés chaque année et la population des utilisateurs de drogues par injection est la plus touchée par cette infection. La majorité des personnes infectées par le virus de l'hépatite C (VHC) ne présentent pas de symptômes à court terme, mais bon nombre d'entre elles deviennent des porteurs chroniques et peuvent continuer à transmettre l'infection. De plus, une partie de ces porteurs chroniques développeront des complications sévères au cours des décennies suivant la primo infection.



Depuis plusieurs années, il existe un traitement efficace qui procure un espoir de guérison à une proportion importante de personnes atteintes du VHC. Toutefois, ce traitement peut comporter des effets secondaires importants. Les chances de guérison étant alors potentiellement compromises par une prise sous-optimale de médication ou par un abandon de traitement, il est essentiel d'assurer un suivi adéquat auprès des personnes traitées.

Par ailleurs, les clientèles concernées présentent souvent des situations de santé complexes, parfois difficilement compatibles avec les exigences du traitement. Quant au personnel médical, il n'est généralement pas en mesure de répondre à l'ensemble des besoins de ces personnes (soutien psychosocial, service en toxicomanie...). Dans les conditions actuelles, il semble donc que le système de santé ne permette pas de répondre adéquatement à la demande des personnes infectées dont le nombre s'accroît chaque année.

ATELIERS DE FORMATION

Devant ce constat qui démontre l'urgence d'intervenir auprès des personnes atteintes du VHC, trois ateliers de formation sont proposés. Cette formation a pour but d'accroître l'accès au suivi et au traitement des personnes infectées par le VHC dans toutes les régions du Québec, en optimisant les habiletés cliniques et de collaboration entre les différents acteurs.

Des interventions cliniques adaptées à la clientèle impliquent de prendre en considération la concertation entre les professionnels tout en valorisant l'intervention de proximité auprès des clientèles les plus vulnérables. Aussi, rendre accessibles les services et les soins à une clientèle marginalisée exigera de plus en plus que les infirmières et les médecins contribuent par leur leadership à faire émerger des équipes de soins dans le traitement de l'hépatite C. L'engagement des gestionnaires sera essentiel pour soutenir le déploiement de ces réseaux de pratique, afin d'améliorer l'offre de services dans toutes les régions du Québec.

ATELIERS POUR LES MÉDECINS ET INFIRMIÈRES EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

1

MODULE 1 DÉPISTAGE ET ÉVALUATION DU VHC

Ce module vise à sensibiliser médecins et infirmières à l'importance du dépistage des clientèles présentant des facteurs de risque et de l'évaluation initiale de la clientèle infectée.

DURÉE

Version abrégée
1 h
Version intégrale
1 h 30

OBJECTIF GÉNÉRAL

- ➔ Situer la problématique du VHC au Québec et assurer une prise en charge initiale des personnes infectées.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- ➔ Saisir l'impact des enjeux de santé liés à l'infection par le VHC, principalement chez les utilisateurs de drogues par injection.
- ➔ Reconnaître les indications de faire un test de dépistage et en interpréter les résultats.
- ➔ Offrir un counseling pré et post-test et demander les tests de dépistage.
- ➔ Prescrire le bilan de base en présence d'une infection par le VHC.
- ➔ Identifier les patients à orienter vers une équipe de soins.
- ➔ Se familiariser avec les principes généraux de traitement.

2

MODULE 2 SUIVI DU PATIENT INFECTÉ PAR LE VHC

Ce module permet d'outiller les infirmières et les médecins qui veulent prendre part au suivi régulier de la clientèle infectée par le VHC en collaboration avec les équipes de soins engagées dans le traitement de ces personnes.

DURÉE

1 h 30

OBJECTIF GÉNÉRAL

- ➔ Assurer, dans un contexte de soins de première ligne, le suivi du patient infecté par le VHC.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- ➔ Planifier le suivi du patient infecté.
- ➔ Se familiariser avec les différentes investigations préalables au traitement.
- ➔ Décrire au patient les implications des options thérapeutiques.
- ➔ Identifier les principaux effets secondaires du traitement.
- ➔ Composer avec les principales difficultés du suivi inhérentes aux comorbidités associées à cette clientèle (toxicomanie, problèmes psychiatriques).

ATELIERS POUR LES MÉDECINS ET INFIRMIÈRES ENGAGÉS DANS LE TRAITEMENT DE L'HÉPATITE C

3

MODULE 3

ÉQUIPE DE SOINS POUR LE TRAITEMENT DE L'HÉPATITE C

Ce module tend à soutenir la démarche de médecins et d'infirmières ayant dans leur clientèle des personnes infectées par le VHC et souhaitant faire partie d'une équipe de soins afin d'assurer le traitement des personnes atteintes.

DURÉE
6 h

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ➔ Développer les habiletés cliniques nécessaires à la prise en charge du traitement des personnes infectées par le VHC.
- ➔ Faciliter le développement d'équipes de soins pour le traitement de l'hépatite C et favoriser la mise en réseau des différents professionnels.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ce module inclut les objectifs spécifiques des modules 1 et 2 auxquels s'ajoutent :

- ➔ Prescrire l'investigation prétraitement et les tests de suivi.
- ➔ Appliquer les lignes directrices canadiennes au traitement de l'hépatite C.
- ➔ Gérer les principaux effets secondaires du traitement.
- ➔ Se familiariser avec les différents modèles d'équipes de soins.
- ➔ Établir les besoins en ressources humaines et matérielles.
- ➔ Identifier les outils facilitant le suivi.
- ➔ Gérer les aspects administratifs liés au traitement.
- ➔ Établir les modalités de collaboration entre les différents intervenants.
- ➔ Identifier les corridors de services avec les spécialistes de troisième ligne.



Approche pédagogique

Ce programme de formation se compose de trois modules, dans le souci de répondre aux besoins de formation spécifiques des cliniciens selon leur niveau d'engagement dans le continuum de soins des personnes infectées par le VHC.

Les modules 1 et 2, s'adressant aux médecins et infirmières en soins de première ligne, peuvent être combinés (formule de 3 h) ou offerts en sessions de formation distinctes :

- module 1 (de 1 h à 1 h 30);
- module 2 (1 h 30).

Développé pour les médecins et les infirmières prenant part au traitement de l'hépatite C, **le module 3** a une durée de 6 h. Le contenu des modules 1 et 2 est intégré au module 3, il n'est donc pas nécessaire d'y avoir préalablement participé.

Les modules sont présentés sous la forme d'ateliers. Ils reposent sur des exposés ainsi que des méthodes pédagogiques dynamiques et interactives incluant des discussions de cas cliniques en petits groupes suivies de discussions en plénière.

Clientèle visée par la formation

Cette formation s'adresse aux médecins et aux infirmières qui ont dans leur clientèle des personnes infectées par le VHC ou présentant des facteurs de risque pour cette infection (centres de santé et de services sociaux (CSSS), groupes de médecine de famille (GMF), cliniques médicales, centres de réadaptation en dépendance, centres de détention, etc.) et qui souhaitent jouer un rôle actif dans la prise en charge en réseaux des personnes infectées.

Renseignements et modalités d'inscription

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour vous inscrire à ce programme de formation, vous pouvez vous adresser :

- ➔ Au répondant régional des ITSS de la Direction de santé publique de l'Agence de développement de réseaux locaux et de services sociaux de votre région (voir tableau)
- ➔ À Linda Cléroux, unité des ITSS de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) :
514 864-1600, poste 3250 ou
par courriel : formation.itss@inspq.qc.ca

Octroi de crédits

La Direction du Développement professionnel continu (DPC) de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Pour tout professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation d'un maximum de 6 heures.

La Direction du DPC reconnaît, à la présente activité, jusqu'à 6 heures créditées de catégorie 1 pour l'omnipraticien présent.

Pour le médecin spécialiste inscrit au programme du Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC), la Direction du DPC reconnaît 1 crédit de la section 1 par heure de participation pour un maximum de 6 crédits.

Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.

Répondants régionaux des directions de santé publique

RÉGION	NOM	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
01 BAS-SAINT-LAURENT	Claude Gauthier	418 724-8464	418 723-3103	claud.gauthier.asss01@ssss.gouv.qc.ca
02 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	Dorine Girard	418 275-4980	418 275-6670	dorine_girard@ssss.gouv.qc.ca
03 CAPITALE-NATIONALE	Stéphanie Michaud	418 666-7000 #261	418 666-2776	stephanie.michaud@ssss.gouv.qc.ca
04 MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	Guyline Belzile	819 693-3931	819 373-1627	guyline.belzile.agence04@ssss.gouv.qc.ca
05 ESTRIE	Olivier Lemieux-Girard	819 829-3400	819 564-5435	olemieuxgirard.agence05@ssss.gouv.qc.ca
06 MONTRÉAL	Nathalie Paquette	514 528-2400	514 528-2441	npaquette@santepub-mtl.qc.ca
07 OUTAOUAIS	Julie Lévesque	819 776-7656	819 770-3307	julie.levesque@ssss.gouv.qc.ca
08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Danielle Gélinas	819 764-3264	819 764-4537	danielle_gelinas1@ssss.gouv.qc.ca
09 CÔTE-NORD	Linda Dastous	418-589-9845	418 589-8574	linda_dastous@ssss.gouv.qc.ca
10 NORD-DU-QUÉBEC	Marcel Brisson	418 748-3575	418 748-6391	marcel_brisson@ssss.gouv.qc.ca
11 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Danielle Haché	418 368-4635	418 368-1317	danielle_hache@ssss.gouv.qc.ca
12 CHAUDIÈRE-APPALACHES	Louise Poulin	418 389-1510	418 389-1515	louise_poulin@ssss.gouv.qc.ca
13 LAVAL	Lydia Julia Teboul	450 978-2121	450 978-2118	lteboul_reg13@ssss.gouv.qc.ca
14 LANAUDIÈRE	Carole Marchand-Coutu	450 759-1157	450 759-0281	carole_marchand-coutu@ssss.gouv.qc.ca
15 LAURENTIDES	Louis Rousseau	450 436-8622	450 436-1761	louis.rousseau@ssss.gouv.qc.ca
16 MONTÉRÉGIE	Andrée Perreault	450 928-6777	450 928-3023	a.perreault@rrsss16.gouv.qc.ca
17 NUNAVIK	Jean-François Proulx	418 666-7000	418 666-3457	jean-francois.proulx@ssss.gouv.qc.ca
18 TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES	France Morin	514 861-2352	514 861-2681	france.morin.chb@ssss.gouv.qc.ca

Pour en savoir plus sur les formations offertes par l'Institut national de santé publique du Québec, veuillez consulter le site Internet suivant : www.inspq.qc.ca/formation

La coordination de ce programme de formation est assurée par la Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels de l'Institut national de santé publique du Québec.